

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES FORFAITS DE REMONTEES MECANIQUES**

### **FORFAITS**

Le forfait donne droit pendant la durée de sa validité à la libre circulation sur les remontées mécaniques en service correspondant à la catégorie du titre dans les conditions affichées. L'utilisateur doit être porteur de son titre de transport durant tout le trajet, de l'aire de départ de la remontée mécanique jusqu'à l'aire d'arrivée.

### **Les différents supports**

#### **Le support jetable**

Le support jetable gratuit est à **usage unique**, utilisable pour tous les forfaits sauf les forfaits saison.

En cas de perte ou de vol du forfait sur ce support, aucun remboursement, annulation et remplacement ne seront effectués.

#### **La Keycard (support réencodable)**

La Keycard est réutilisable pendant plusieurs années. Un nouveau support au prix de 3 € est délivré en cas de keycard défectueuse.

Outre son rechargement aux caisses, la Keycard permet d'acquérir un titre de transport au tarif public (avec ou sans assurance) par :

Internet à l'adresse suivante : [www.lesorres.com](http://www.lesorres.com) (service gratuit)

Téléphone au : 0892 701 205

du 17/12 au 31/03 : tous les jours de 8h00 à 14h00

et en plus, tous les vendredis et samedis de 17h00 à 20h00

(0,34 € la minute depuis un téléphone fixe)

Seuls les tarifs individuels publics (avec ou sans assurance) hors forfaits « Saison » pourront être rechargés via Internet et téléphone.

Distributeur automatique : Guichet Automatique aux caisses de remontées mécaniques (Champ Lacas, Pramouton, caisse centrale des Orres 1650, Caisses Bois Méan des Orres 1850).

Tarif individuel public avec ou sans assurance hors forfaits « Saison »

### **Transmission et revente interdite**

Ce forfait est strictement personnel ; il est incessible et intransmissible. Il doit être présenté à tout contrôle et l'utilisateur devra justifier son identité.

### **Maladie ou accident**

Il ne sera procédé à aucun remboursement des titres de transport pour accident, maladie ou toute autre cause personnelle quelle que soit la durée de validité du forfait.

Un service d'assurance peut couvrir ce risque et des renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de nos hôtes (ses) de vente.

### **Perte – vol – détérioration**

Toutes informations sur les pertes, vols, détériorations et forfaits retrouvés pourront être recueillis à la caisse centrale (Téléphone : 04.92.44.16.06).

### **Contrôle**

L'absence de titre de transport ou l'usage d'un titre non conforme ou falsifié, constaté par un agent d'exploitation est passible d'une amende forfaitaire dont le montant, affiché est fixé conformément à la législation en vigueur <sup>(1)</sup>.

La falsification d'un titre de transport ou l'utilisation d'un titre falsifié est passible de poursuites pénales ainsi que du paiement de dommages et intérêts.

**Dans tous les cas précités, les forfaits peuvent être retirés à des fins de preuve.**

### **Fermeture ou interruption de service**

En cas de fermeture partielle de plus d'une journée (plus des deux tiers du Domaine Skiable) ou totale des Remontées Mécaniques occasionnée par le manque de neige ou les conditions météorologiques, la prise en charge sera assurée par l'Exploitant, qui gardera toute liberté d'en fixer les modalités.

### **Traitement automatisé**

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les personnes concernées par le traitement automatisé d'informations nominatives disposent d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent.

Elles peuvent l'exercer en envoyant un courrier à l'adresse suivante :  
SEMLORE – Bâtiment Administratif – 05200 LES ORRES

<sup>(1)</sup> Il pourra être exigé auprès de tout contrevenant et uniquement par un agent assermenté, une indemnité forfaitaire d'un montant égal à 5 fois le forfait journalier valable sur toutes les installations.

En cas de refus d'acquiescement, cette transaction simple pourra être transformée en transaction majorée, allant jusqu'à faire supporter à l'utilisateur fraudeur les frais de dossier transmis au procureur de la république ainsi que le passage éventuel au plan judiciaire.

## **SÉCURITÉ SUR LE DOMAINE SKIABLE**

Dans votre intérêt lisez et respectez les consignes de sécurité.

**LE SKI HORS PISTES À VOS RISQUES ET PÉRILS.**